

Au peuple français Complainte contre-révolutionnaire

Maurice Carrier

Volume 5, Number 3, Fall 1989

Le Québec et la Révolution française

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/7526ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Éditions Cap-aux-Diamants inc.

ISSN

0829-7983 (print)

1923-0923 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Carrier, M. (1989). Au peuple français : complainte contre-révolutionnaire. *Cap-aux-Diamants*, 5(3), 15–17.

AU PEUPLE FRANÇOIS

COMPLAINTÉ CONTRE-RÉVOLUTIONNAIRE

par Maurice Carrier*



*Enfant du Canada
De la France idolâtre,
Au bras d'une marâtre
Hélas, on me jeta!
La France est mon berceau,
Ce sol est ma conquête.
Je puis lever la tête
Sous ce rouge drapeau!*

Ainsi chantaient les Patriotes de 1837, marchant au combat. On portait haut, alors, chez les disciples de Louis-Joseph Papineau l'admiration pour la France, les fils adorant ce que leurs pères avaient brûlé!

En 1793, les Canadiens s'étonnent de la barbarie qui sévit en leur ancienne mère patrie et se félicitent d'avoir été conquis, s'épargnant ainsi collectivement les affres d'une révolution sanginaire. Machiavélique vision de l'histoire que ce raccourci? Interprétation rapide? Regardons-y de près.

En 1789, le Canada est une colonie britannique depuis trente ans. Il compte 160 000 habitants, descendants des colons venus de France et quelques 10 000 anglophones partis de Grande-Bretagne ou des colonies américaines devenues indépendantes.

Les Canadiens, petit peuple épars sur un territoire immense, trouvent leur homogénéité dans leur langue, leur religion. Ils vivent à Québec, à Montréal, Trois-Rivières, Sorel... En majorité ruraux, ils se regroupent en un chapelet de petites agglomérations disséminées le long du fleuve Saint-Laurent.

Au peuple français

Air Pauvre Jacques

Pau-vre peu-ple que ton sort est af-freux Ne res-sou-ve
 pas ta mi-sè-re. Ty-ran-ni-sé - Je - tu vois mal-hèu-
 reux De-puis que tu n'as plus de ph - re - Depuis que tu
 n'as plus de ph - re. Par les ty-rans op-primés chaque
 jour tu seras en-core à leur mé - dis-er Si de tes
 loix tu vou-lois le re-tour De ta po-uir en te mé-mo-er.

II

D'hommes pervers éternel instrument
Tu vis au gré de leur caprice.
Malgré tes maux et malgré tes tourments,
Ne vois-tu pas leur artifice ?

III

Ouvre les yeux, peuple, détrompe-toi :
Tes représentants sont des traîtres ; -
Tu n'es plus libre, eux seuls te font la loi ;
Ils se sont érigés en maîtres.

IV

En usurpant ton pouvoir souverain,
De l'État ils ont pris les rênes.
En se flattant, ils te l'ôtent des mains
Pour river de plus près tes chaînes.

V

Prônant toujours tes droits et ton bonheur,
Ils ont acquis tant de puissance ;
Et cet abus met le comble au malheur
Qui pèse sur toute la France.

VI

Voilà le fruit depuis longtemps promis ;
Voilà la liberté chérie,
Chargé de fers, à ces monstres soumis,
Ne sens-tu pas qu'ils l'ont ravie ?

VII

Pour prévenir tant de maux évidents,
Pour mettre fin à ta misère,
Des sections, féconde les élanes,
Et réclame ton premier père.

Des sources diversifiées

Les nouvelles sont communiquées de bouche à oreille par leur curé, par les officiers de milice. Ils sont des leurs! Le clergé séculier a continué son œuvre. Il a vieilli, s'est peu reconstitué et suffit à peine à pourvoir au soin des paroisses. L'évêque, qui habite Québec, partage son autorité avec un vicaire général à Montréal et un autre à Trois-Rivières. Il informe son clergé par des mandements, des lettres circulaires. Par leurs prênes, les curés diffusent ces informations à leurs ouailles.

Les officiers de milice font le pont avec les officiers de l'armée, à peu près tous unilingues anglais, à l'instar des fonctionnaires du gouverneur

Complainte composée par un auteur anonyme sur l'air de «Pauvre Jacques», chanson préférée de la reine Marie-Antoinette. Ce poème a été publié dans la Gazette de Québec, le 3 mars 1796. (M. Carrier et M. Vachon, Chansons politiques du Québec. 1765. 1833. t.I., p. 57-58).

et du gouvernement. Les capitaines de milice jouissent en leur milieu d'une certaine autorité. Ils exercent même la petite justice!

De ci, de là, un seigneur, aussi pauvre souvent que ses censitaires, fait aussi office de relais entre des sujets et un monarque représenté dans la colonie par un gouverneur et des fonctionnaires que, finalement, peu de Canadiens voient ou côtoient, à moins qu'ils n'habitent Québec ou Montréal.

Il existe une autre source d'information. À Québec et à Montréal se publient des gazettes. Ces journaux véhiculent l'information relative aux événements qui marqueront le destin de la France, information empruntée en totalité ou presque à la presse britannique. L'évocation de ce tissu qui façonne le quotidien permet de comprendre l'émotion que va susciter au Canada la Révolution en France.

Deux faits de la Révolution vont se répercuter sur la perception canadienne de ce qui se vit en France: le sort fait à l'Église et à ses prêtres et la rumeur qui veut que la France déclare la guerre à l'Angleterre.

Arrivée des prêtres français

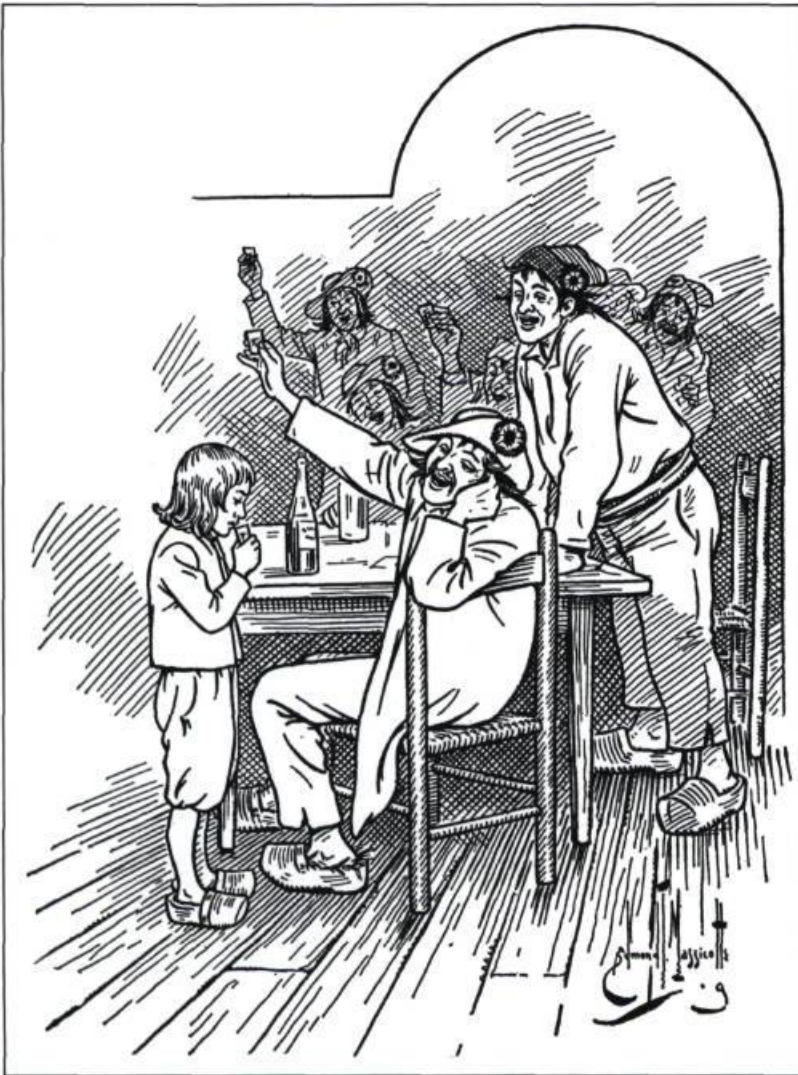
À partir de 1792, des milliers de prêtres émigrent de France vers l'Angleterre pour échapper à la Constitution civile du clergé et à la persécution. Londres, débordée, va permettre à des prêtres français de passer au Canada. De 1793 à 1802, il en viendra quarante-quatre, soit presque le quart des effectifs du clergé canadien d'alors! «Une recrue propre à revitaliser une Église qui tient de la mission», écrit mgr Joseph-Octave Plessis, en 1794.

L'arrivée de ces prêtres soulève cependant la contestation: mgr Jean-François Hubert déplore que certains membres de son clergé «ont pris ombrage de cette émigration, ont murmuré, se sont plaints que ces nouveaux venus seraient préférés aux Canadiens». Il se fait, dit-il encore en sa lettre du 13 juillet 1793, «le protecteur de ces émigrés, ... épargnant tous les jours sur les petites dépenses pour être en état de leur donner quelque secours...». L'un d'entre eux, l'abbé Jean-Denis Daulé, qui exercera son ministère dans la région de Trois-Rivières, décède le 16 novembre 1852 à l'âge de 86 ans, après 62 ans de prêtrise.

L'on peut, sans peine, imaginer que dans l'exercice de leur ministère, ces prêtres devaient informer leurs ouailles des débordements d'une révolution qui les avait chassés de leur pays!

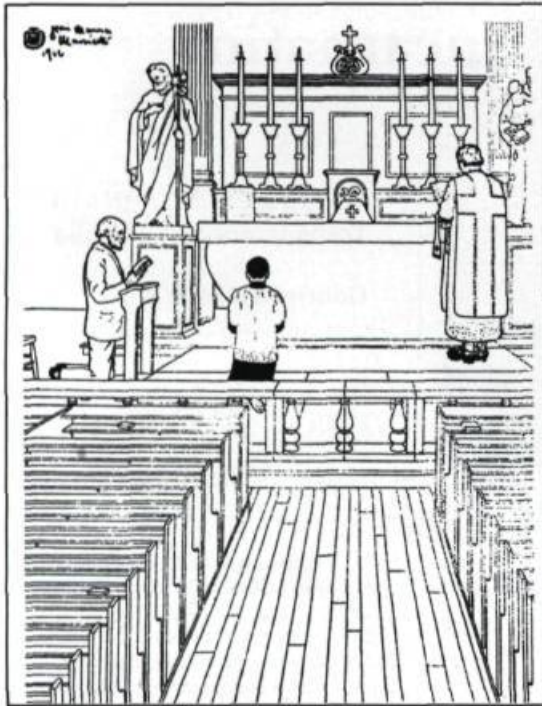
Décrier la Révolution

En 1794, court un bruit étrange que l'évêque de Québec partage aussitôt avec les curés de son immense diocèse: «une flotte Française, partie des côtes des États-Unis d'Amérique, pourrait avoir le dessein de faire quelque entreprise sur la Province du Bas-Canada». Comme il craint que les Canadiens, «surtout dans les campagnes, frappés du nom de Français, ne sachent pas discerner la conduite qu'ils auraient à tenir dans une pareille circonstance», il soumet aux curés des «considérations» propres à rappeler que la France n'est plus la France et que, «le plus



Longtemps une image négative de la Révolution française perdure dans les mentalités québécoises. À preuve ce dessin d'Edmond Massicotte qui relate le cas d'un garçonnet breton forcé de boire à la santé de la Révolution parce qu'il avait servi la messe. (Le Messager Canadien du Sacré-Cœur, vol XIX, no 6, (juin 1910), p. 265).

Comme colonie, le Canada vit dans la dépendance de sa métropole. L'autorité du roi, du gouverneur, du fonctionnaire, est absolue. L'idée même de démocratie ne fait que commencer à germer. Encore ne prévaudra-t-elle que pour la Chambre des députés créée par la constitution de 1791. L'autorité de l'évêque, du curé de la paroisse tient aussi de l'absolu. C'est comme ça!



À la fin du XVIII^e siècle, les Canadiens gardent une certaine indépendance d'esprit face aux messages véhiculés par leur clergé. Très souvent, l'église se vide lors du prône et de la lecture des mandements.
(Gravure de Jean-Marie Massicotte, 1906, in Robert-Lionel Séguin, *L'esprit révolutionnaire dans l'art québécois*, Montréal, Parti-Pris, 1972, p. 51).

grand malheur qui pût arriver serait de tomber en la possession de ces révolutionnaires».

La voix des prêtres émigrés, l'écho que trouve en chaque paroisse les mandements de l'évêque de Québec, les ordonnances du gouverneur de lever la milice, en mai 1794, influencent vraisemblablement l'opinion publique qui en vient à tenir en réprobation les «horreurs» de la révolution. Elles inspirent au poète cette chanson que publie *La Gazette de Québec* du 3 mars 1796, dont la mélodie ou timbre, écrit Monique Vachon dans *Chansons politiques du Québec, 1765-1833*, était chère à la reine Marie-Antoinette: «Ainsi, à sa façon, la chanson témoigne-t-elle de l'émotion que suscitent, au jour le jour, ici, dans la vallée du Saint-Laurent, les événements qui secouent la France dont le souvenir demeure bien vivant chez les Canadiens.» ♦

* Directeur scientifique de la Collection Robert-Lionel-Séguin de l'Université du Québec à Trois-Rivières.

la maison
simons

AU COEUR DU VIEUX QUÉBEC DEPUIS 1840

20, côte de la Fabrique, Québec G1R 3V9